

**Préface de Monsieur George Amand,
Promotion Alfort 1943
Président du Conseil National Supérieur de l'Ordre
de 1972 à 1991**

Il n'est pas habituel de préfacer une Thèse. L'appréciation de l'ouvrage appartient en toute priorité au Jury à qui il sera présenté. J'espère néanmoins, que ses membres éminents ne me tiendront pas rigueur de dire, dès avant sa soutenance, le grand intérêt que j'ai pris à la lecture de la thèse de Hervé Toussaint.

D'abord, elle m'a ramené à l'époque de mes débuts en clientèle. Sorti d'Alfort en juillet 43 je n'avais fait aucune place d'aide de remplaçant ainsi qu'il était coutume - et prudent - de le faire. J'étais venu au plus vite épauler mon père qui croulait sous la tâche car, outre sa vaste clientèle rurale il assumait les fonctions de Directeur des Services Vétérinaires de Meurthe et Moselle, de Directeur des abattoirs de Nancy... et de membre du Conseil régional de l'Ordre.

Hervé Toussaint ne décrit pas les conditions d'exercice du praticien sous l'occupation et à la libération, ce n'est pas son sujet. Mais on peut les imaginer d'après la description des responsabilités qui incombaient aux représentants de l'Ordre. Ils devraient, et c'étaient certainement l'essentiel de leur rôle, répartir entre leurs confrères les objets et produits nécessaires à l'exercice professionnel : véhicules, carburant, médicaments, papier, alcool, coton... etc. Et ce dont ils disposaient était loin de couvrir les plus élémentaires besoins. On manquait de tout et il fallait quand même servir le client.

Et je me revois, lors du rude hiver 43-44 chevauchant mon vélomoteur, emmitouflé jusqu'aux oreilles, les sacoches garnies de quelques instruments et de médicaments plus ou moins obsolètes : farine de moutarde, onguent, vésicatoire, sérum formolé... dévalant les côtes en roue libre pour faire durer les quarante litres d'essence qui nous étaient mensuellement alloués.

On conçoit combien était délicate et ingrate la tâche de ces conseillers ordinaires chargés de gérer la pénurie, objets de sollicitations légitimes et impossibles à satisfaire, intègres et s'efforçant d'être équitables... et se servant toujours les derniers.

La Thèse de Hervé Toussaint leur rend implicitement hommage et justice car ils surent assumer les fonctions qui leur avaient été imposées avec courage, sans compromission.

Il est remarquable de constater que, à la libération, alors que l'Épuration traquait tous ceux qui de près ou de loin, relevaient d'un pouvoir honni, seule une infime minorité d'entre eux fut inquiétée.

Bien au contraire le gouvernement provisoire de la République leur demandait de poursuivre une tâche toujours indispensable.

Et quant, en 1947, fut créé un Ordre nouveau établi selon des bases démocratiques bien des membres des Conseils Nationaux et Régionaux furent reconduits dans leurs fonctions car leur dévouement et leur sens du service leur avaient mérité la confiance de leurs pairs.

C'est ce même sens du Service qui aujourd'hui encore inspire les conseillers ordinaires et vaut à l'Ordre l'adhésion générale de la Profession Vétérinaire.

Armand GEORGE